

Rôle de l'innovation dans la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises

Djida Bounazef¹, Abdelhafid Idir²

¹Doctorante à l'École des Hautes Études Commerciales d'Alger

djida.bounazef@ymail.com

² Directeur des études, Enseignant-Chercheur à l'École des Hautes Études Commerciales
d'Alger

Résumé :

Ce papier a pour finalité de présenter le rôle de l'innovation dans la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises. Ce travail suit une approche systémique qui relie les paramètres par une relation de cause à effet. Cette recherche est purement théorique et a pour but d'approfondir le concept d'innovation à travers l'évolution des tendances du marché et à travers l'importance accordée à l'impact de l'innovation sur le développement économique, social et écologique. Les résultats de l'étude montre que l'innovation responsable, qui regroupe aussi bien l'innovation sociétale et l'éco-innovation joue un rôle central dans la gouvernance des entreprises et dans la mise en place de système de management d'innovation durable. L'innovation permet donc à l'entreprise d'optimiser sa performance globale et la rend bien plus responsable socialement vis-à-vis de ses parties prenantes concernant la santé et la sécurité au travail mais aussi concernant son rôle dans la protection de la biodiversité.

Mots clés : Innovation responsable, développement sociétal et écologique, gouvernance, management de l'innovation

INTRODUCTION :

L'ouverture des marchés et la mondialisation accentuent la compétitivité des entreprises qui font face à une concurrence internationale et une clientèle de plus en plus exigeante et moins fidèle. L'instabilité du marché et l'augmentation des zones d'incertitudes fait passer les entreprises d'une démarche de planification à une démarche d'anticipation, comme le mentionne N. Bohr : « *il est difficile de prévoir, particulièrement le future* ». En effet, la multitude de variables qui influent l'environnement de l'entreprise raccourcie la durée de vie des produits sur le marché, cela oblige à émettre soit une vision réactive ou bien une vision proactive. Cependant le meilleur moyen de faire face aux changements et aux aléas est de se construire un effet de sentier ; l'expression « *innovate or die* » montre alors tout l'intérêt qu'a une entreprise d'anticiper l'environnement à son avantage. À travers cette démarche, celle-ci peut créer par conséquent un avantage comparatif visant à faire valoir le changement comme une opportunité, c'est dans ce sens que Peter Drucker voit l'innovation systématique comme la volonté de considérer son environnement comme une opportunité. Cela montre bien que l'innovation joue un rôle crucial au sein des entreprises qui désirent survivre et pérenniser dans le temps.

Cependant les systèmes de gouvernance et l'unification d'un comportement universel encouragé par l'explosion du web 2.0 font naître des tendances de développement durable et de responsabilité sociétale vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes internes et externes de l'entreprise. Les nouvelles préoccupations et tendances du marché valorisent bien plus la responsabilité d'une entreprise en termes de développement social et humain, ainsi que le développement écologique visant à protéger la biodiversité. Cette orientation oblige les entreprises à s'inscrire dans des démarches durables et de citoyenneté à court, moyen et long termes ; cela va aussi plus loin avec l'investissement responsable et l'innovation durable qui englobe l'innovation sociétale, l'éco-innovation ou bien l'innovation verte.

Comme la responsabilité sociétale des entreprises RSE est aujourd'hui au centre des préoccupations des systèmes de gouvernance, la problématique qui se pose dans ce travail est quel est l'apport de l'innovation dans la responsabilité sociétale des entreprises ? Pour cela trois hypothèses de recherche sont formulées afin de prendre en considération les autres aspects, autres que la promotion du développement économique et la création des avantages compétitifs par rapport à la concurrence.

La première hypothèse prétend alors que l'innovation permet d'améliorer les conditions de travail à travers l'insertion des valeurs de santé, d'hygiène et de sécurité au travail. La seconde hypothèse aborde l'innovation comme facteur agissant sur le respect de la biodiversité à travers l'utilisation rationnelle des ressources ayant un impact environnemental. La dernière hypothèse s'oriente sur le fait que l'innovation participe activement à la bonne gouvernance dans l'entreprise. La méthode de recherche utilisée est l'approche systémique qui joue sur la relation de cause à effet et de l'interdépendance entre les différents paramètres. Ce papier traite exclusivement de l'aspect théorique permettant ainsi de développer les notions de l'innovation durable et sociétale qui restent encore assez confuses. Il traite l'évolution du concept de l'innovation du produit à l'innovation responsable qui prend en compte les valeurs QHSE dans les démarches d'innovations.

I. DE L'INNOVATION DU PRODUIT À L'INNOVATION RESPONSABLE :

La définition de l'innovation devient de plus en plus large avec l'élargissement de son domaine d'application ; le manuel d'Oslo établi par l'OCDE et l'Eurostat pour ce qui concerne la troisième version rédigée en 2005 définit l'innovation comme suit : « *Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures* » (OCDE, 2005). Cette définition montre que l'innovation est tout simplement un moyen d'acquérir un avantage comparatif à travers la mise en place d'amélioration continue ou radicale permettant ainsi d'améliorer la performance de l'entreprise. L'innovation se présente sous plusieurs formes de concept de vente, de méthode de management des flux, de méthode organisationnelle, ainsi que de méthode relationnelle. L'innovation peut être push (évolution de technologie favorisant l'innovation) ou pull (innovation demandée par les parties prenantes). Outre l'innovation des processus, l'innovation peut être de type rupture, c.-à-d qu'elle modifie profondément les habitudes de consommation en les faisant basculer à travers un bouleversement technologique qui rend directement tous les autres produits du marché comme des biens obsolètes. L'innovation est dans la plupart des cas incrémentale à travers l'incrémentation d'améliorations sensibles au

produit. Ce type d'innovation est poussé un peu plus profondément par les définitions canadiennes, spécialement québécoises qui traitent de l'innovation cumulative qui intègre une certaine création de valeur accompagnée d'une innovation incrémentale.

A. Du management des projets d'innovation au management de l'innovation :

La mise en revue de quelques types d'innovation permet de constater l'existence de deux types d'innovation applicables à l'entreprise, le premier est l'innovation produit qui s'emploie sous forme de projets d'innovation. Ce type d'innovation concerne le développement de produit, l'innovation d'un nouveau produit, l'amélioration de l'innovation et la mise en place d'un projet innovant. Il se caractérise par son espace temporel qui englobe le court et le moyen terme, et s'emploie à travers des séances de créativité, l'analyse des tendances, l'utilisation des boîtes à idées et la recherche d'informations visant à analyser les besoins et les tendances du marché. Le deuxième type d'innovation s'inscrit dans une démarche de long terme et s'oriente vers un management de l'innovation. Ce type consiste à mettre en place un processus d'innovation permanente et totale ; le management de l'innovation s'inscrit au cœur même de la stratégie, du management et de la gouvernance de l'entreprise. Elle s'emploie par un management de connaissances et la mise en place des systèmes de veilles stratégiques. L'innovation permanente ou totale est une démarche et une politique d'innovation qui est principalement soutenue par les états dans leur plan de promotion de l'innovation et de valorisation de la recherche. Cela explique donc que les enjeux de l'innovation se font à l'échelle microéconomique où l'innovation est un facteur de compétitivité, mais aussi à l'échelle macroéconomique qui touche des états entiers, d'où la relation entre l'innovation et le rythme cyclique de la croissance mise en évidence par Schumpeter. Selon cet auteur les entrepreneurs sont incités à l'innovation dans le but de générer des valeurs financières et de pérenniser leur activité : ces besoins microéconomiques nourrissent alors l'économie tout entière et est la source d'une croissance (Massa, S., Testa, S., 2008).

Le management de l'innovation est prospectif. Il utilise principalement les outils du management de la qualité, des tableaux de bord, l'intelligence collective, le CRM (Customer Relationship management), le SRM (supplier Relationship management), ainsi que les systèmes de suggestion. L'innovation permanente s'inscrit dans une démarche d'innovation qui est bien plus une méthodologie visant à améliorer l'organisation de l'entreprise à

l'attractivité d'un environnement promettant l'innovation et la créativité. En effet chaque entreprise a son propre style de management de l'innovation qui est défini par son niveau d'innovation et par le progrès qu'elle réalise. Elle met en place pour cela des projets d'innovation visant à accompagner le progrès par une démarche d'innovation qui régule la gouvernance de l'entreprise ; c'est dans ce sens que la démarche d'innovation évite à l'entreprise de tomber dans la sur-innovation qui est néfaste financièrement et qui n'apporte pas pour autant une valeur ajoutée ou une différenciation au client. La finalité des entreprises est de mettre en place une *innovabilité* visant à maintenir une capacité d'innovation nécessaire à maintenir un progrès. C'est dans ce sens que la tendance va dans la mise en place d'un management d'innovation à la demande ou d'innovation réactive.

B. Importance des actions de durabilité et de responsabilité dans l'innovation :

L'évolution des tendances de l'environnement de l'entreprise fait que le processus d'innovation doit évoluer. En effet la performance de l'entreprise passe d'une capacité à produire à une capacité d'innover, et d'une réponse à la demande à une anticipation proactive et réactive des variations de ses environnements. Les tendances des consommations priment aujourd'hui le respect des valeurs sociales et environnementales, en effet l'innovation n'apporte pas que le progrès mais apporte aussi de nouveaux risques liés à la santé des parties prenantes, à la pollution et à la dégradation de la biodiversité. Les nouvelles innovations dites hybrides doivent être rapides, économiques, créant un avantage compétitif, durable dans le temps, générant des retombés à long terme et doivent être en accord avec les différentes parties prenantes, et même allant dans le sens du développement social. L'évolution de l'environnement de l'entreprise fait évoluer l'innovation du simple concept d'innovation technologique du produit à l'innovation responsable. De ce fait celle-ci se définit comme une innovation durable qui en plus du développement économique, cherche à satisfaire au mieux les exigences en termes de respect de l'environnement, de santé et de sécurité au travail, de respect des vies privées, d'éthique et d'équité, et d'inclure les parties prenantes internes et externes dans le processus d'innovation (Service Science et Technologie, 2011).

L'innovation responsable mesure les conséquences actuelles tout en anticipant l'impact de l'innovation sur l'environnement future. Afin de prendre en considération les enjeux légaux et d'accompagner chaque étape du processus d'innovation, une évaluation responsable des opportunités et une réduction optimale des risques sont prises. Le concept

d'innovation responsable est extrêmement lié au principe décisionnel qui pose l'équipe dirigeante comme responsable des effets qu'a l'innovation sur l'entreprise et son environnement. L'innovation responsable est un concept large qui englobe l'innovation sociétale, l'éco-innovation et même l'innovation durable, son apport se mesure à très long terme contrairement à l'innovation durable qui prime sur le long terme. L'objectif de l'innovation responsable est de mettre en place un système de gouvernance des entreprises qui prime la mesure et la maîtrise des préventions contre toute atteinte à la société et à l'environnement.

La promotion de l'innovation responsable est favorisée par l'explosion des échanges mondiaux et du rôle important que prennent les organisations non gouvernementales dans la promotion ou la disparition d'une entreprise. L'importance accordée de plus en plus à cette notion pousse la commission européenne à proposer une définition en 2010 à l'innovation responsable : « *A transparent, interactive process by which societal actors and innovators interact and collaborate, aiming to ethical acceptability, sustainability and societal desirability of innovations* ». Cette définition montre alors le trait important accordé au volet social, durable ainsi que de leur interaction dans la promotion d'une gouvernance de l'innovation responsable. Comme l'innovation a des conséquences supranationales en vue de son impact climatique et social mondial, la géo-ingénierie est aujourd'hui un bien commun et dépasse les limites géographiques. Les entreprises et les entrepreneurs sont aujourd'hui face à une population mondiale qui participe à la prise de décision et à une obligation de transparence des résultats des recherches et des développements.

II. L'INNOVATION COMME INDICATEUR DE PERFORMANCE GLOBALE DES ENTREPRISES :

L'innovation est considérée comme un levier de croissance de l'économie, elle représente l'accumulation de connaissances qui permet aux entreprises de générer du profit et d'atteindre des croissances à long terme. De ce fait, l'innovation est donc au cœur même de la démarche entrepreneuriale qui permet d'offrir à l'entreprise un flux d'innovations qui est essentiel et indispensable à sa performance. L'étude du phénomène de l'innovation est donc pertinente car elle permet de comprendre la pérennité et le développement des entreprises malgré le niveau élevé de risque et d'incertitude qui l'entoure.

En effet l'étude de l'innovation permet d'évaluer le processus d'évolution et d'adaptation de l'entreprise à son environnement. Cela explique la dualité existante entre la performance et la variation qui posent les bases de l'existence future de l'entreprise à travers l'exploitation (existence présente) et l'exploration (innovation). Les revendications touchant l'innovation sont pour la plupart faites par les économistes et les sociologues, ce n'est que récemment que l'intérêt est porté même pour les managers qui la voient comme un phénomène social et organisationnel (Frenz, M., 2009). En effet, l'innovation s'insère au cœur de la stratégie de l'entreprise lui permettant ainsi de maintenir une performance globale des activités organisationnelles ; John Kao confirme alors la relation complémentaire entre la stratégie et l'innovation disant que : « *Sans innovation, la stratégie est inutile ; sans stratégie, l'innovation n'a pas de but* ».

III. ENJEUX DE L'INNOVATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Le concept de l'innovation évolue avec l'évolution des tendances de l'environnement interne et externe des entreprises. L'intérêt porté par les managers en vue d'atteindre une performance globale démontre que l'environnement favorisant l'innovation n'est possible qu'à travers une bonne gouvernance. En effet le processus de l'innovation est interactif et cumulatif, il nécessite pour cela des conditions stimulant à la créativité et à l'amélioration continue ; George Bernard Show illustre la relation importante de l'interaction dans le processus d'innovation à travers la synergie de l'échange de l'information et des idées.

De ce fait l'innovation peut se définir selon une approche épistémologique constructive comme la faculté d'adaptation, de flexibilité et d'habilité à apprendre et à développer de nouvelles capacités. L'innovation est considérée comme le facteur créateur de richesse et de valeur ajoutée qui ne se limite pas à la création de produits, d'objets techniques ou de services. Elle aborde la mise en place d'une nouvelle méthode de production, d'une méthode opératoire, de la découverte d'un nouveau marché et même d'un changement radical dans la gouvernance d'une entreprise (Durance, P., 2010).

. L'innovation est donc l'approche qui permet de satisfaire les différentes exigences dont l'entreprise fait face à travers le management de l'innovation qui cherche à faciliter la mise en œuvre d'un ensemble de philosophies, d'approches, d'outils et de techniques visant à

rendre l'innovation comme un processus créatif, prédictible et profitable. Les principaux auteurs qui s'orientent sur les définitions de l'innovation sont C. Freeman, M. Porter, R. Ranson, P. Drucker et J. Schumpeter.

A. Effet des considérations sociales et écologiques sur le processus d'innovation :

Le processus d'innovation est considéré comme une source de croissance économique. Des auteurs comme Schumpeter, Schmookler et Kline & Posenberg modifient la perception des effets de l'innovation sur les systèmes économiques. En effet les enjeux économiques et sociaux de l'innovation sont dus au problème de valorisation des compétences explicites et tacites des salariés, ainsi qu'à l'évolution rapide des techniques favorisées par l'intégration de la fonction R&D et du recentrage sur le cœur de métier à forte valeur ajoutée (Raymond, L., St-Pierre, J., 2010). Cela s'ajoute aussi à l'expérience accrue des consommateurs qui deviennent de plus en plus exigeants.

Les nouveaux enjeux de l'innovation au niveau de l'entreprise sont favorisés par les facteurs liés aux développements écologique, social et institutionnel qui s'ajoutent au développement économique. La saturation des marchés dans l'émergence des nouvelles contraintes écologiques liées au respect de la biodiversité et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles s'inscrit dans des politiques de développement environnemental. Ce développement n'est possible qu'avec la mise en place de programmes d'éco-innovation. D'un autre côté, les changements sociaux que ce soit du comportement des parties prenantes internes qu'externes allant des exigences du salarié jusqu'à celles du client conduisent au changement radical. Les changements internes accentuent la flexibilité organisationnelle et la prise en compte des valeurs de santé, d'hygiène et de sécurité au travail. Par contre les changements externes conduisent à la réduction du cycle de vie des produits et à l'obligation d'émettre des stratégies one-to-one visant à satisfaire la diversité des demandes. De ce fait, le développement social est directement influé par l'innovation sociétale, et qui à son tour influe sur le développement institutionnel, qui rappelons le impose la réorganisation des ressources dans la finalité d'atteindre une performance globale.

IV. EFFET DE L'INNOVATION RESPONSABLE SUR LA CROISSANCE DE L'ENTREPRISE :

Comme cité précédemment dans ce papier l'innovation responsable englobe l'innovation sociétale et l'éco-innovation. En effet, l'innovation responsable permet à l'entreprise de créer un effet de sentier lui accordant à travers cela un pouvoir de marché et une marge de manœuvre afin de mettre en place une vision proactive et anticiper l'avenir de son environnement selon ses besoins. D'un autre côté, l'innovation responsable influe directement sur les stratégies génériques à travers l'effet qu'elle apporte sur la position concurrentielle. Sachant l'importance qu'accordent les parties prenantes aux entreprises citoyennes et responsables socialement sur les aspects QHSE, une entreprise responsable se trouve alors dans une position concurrentielle de force car elle satisfait les exigences de ses parties intéressées et fait face d'une manière rationnelle et équitable les pressions du soft et du hard power.

L'innovation responsable a un effet pervers sur les coûts, d'un côté la mise en place de programmes d'innovation sociétale et écologique est une source d'investissement assez imposante, ces coûts sont engendrés par la nécessité de respecter les valeurs QHSE lors des processus d'innovation. Cependant d'un autre côté, l'innovation responsable permet de réduire les coûts car la prise en compte des valeurs QHSE font baisser les coûts d'agences liés à l'opportunisme et au je-m'en-foutisme d'un côté, et permet de réduire efficacement les taux de déchets et de rebuts qui représentent des pertes sèches pour l'entreprise (FEDR, 2009). La problématique de l'éco-innovation touche aussi la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et des moyens à mettre en œuvre afin de préserver la biodiversité (réduction de la consommation du papier, réduction de la pollution, etc.). Contrairement aux coûts liés à la mise en place des programmes d'innovation responsable, la valeur ajoutée financière des innovations sociétales et écologiques n'apparaît qu'à long terme, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration continue des processus.

Le dernier effet de l'innovation sur la croissance de l'entreprise est présenté dans sa relation avec la différenciation de l'entreprise par rapport à la concurrence. En effet la citoyenneté et la représentation de l'entreprise comme un acteur socialement actif vis-à-vis du développement durable lui permet d'obtenir une forte position concurrentielle, celle-ci s'acquière avec l'amélioration de son image de marque et l'expression de ses missions à ses différentes parties prenantes.

V. FACTEURS DÉTERMINANTS DE L'INNOVATION RESPONSABLE :

Même si la mise en place de programmes d'innovation responsable est désirée par l'ensemble des entreprises industrielles, il reste pourtant énormément de facteurs qui influent sur l'activité d'innovation sociétale et écologique. Premièrement la taille de l'entreprise représente un obstacle principalement pour les PME/PMI qui expriment un besoin de financement des cycles d'exploitation et des besoins en fond de roulement. L'incapacité financière ne permet pas à toute entreprise de mettre en place un environnement favorisant l'innovation et la créativité, encore moins les politiques de sensibilisation à l'innovation sociétale et écologique.

Le deuxième principal facteur est la structure du marché, il est donc important de connaître les réelles caractéristiques et variations du marché. Cela permet d'anticiper les tendances et changements prévisionnels quant à la demande du marché, en effet il faut savoir si le marché permet ou non de mettre en place des programmes d'innovation responsable, et deuxièmement est ce que les parties prenantes de l'entreprise expriment un besoin en terme d'innovation sociétale et écologique (Rouselle, M., 2011). La structure du marché permet donc d'analyser les externalités liées au transfert de technologie et aux coûts de transaction pour le problème de spécificité des actifs. Les caractéristiques du marché permettent d'évaluer le niveau d'appropriation et les opportunités technologiques prenant en compte principalement les questions écologiques. La nature du marché qui est représentée comme l'environnement externe de l'entreprise joue un rôle central car la prise en compte de l'importance de l'investissement dans l'innovation responsable dépend des interactions entre les différentes parties prenantes et principalement des agents économiques dans les systèmes d'innovation (Cloutier, J., 2003).

Cependant les facteurs ne sont pas forcément liés à l'environnement de l'entreprise car la capacité qu'a l'entreprise à créer, à échanger et transmettre de l'information permet d'analyser sa capacité d'apprentissage et de développement des compétences tacites et explicites. Ce n'est qu'à partir de cela que l'importance de la différenciation sectorielle dans le processus d'innovation responsable prend tout son sens.

VI. RÔLE DE L'INNOVATION SOCIÉTALE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

En réalité les problèmes liés à la santé et sécurité au travail peuvent être soit d'origine morale ou physique, c'est dans ce sens que l'innovation sociétale permet d'intégrer dans le processus d'innovation la réduction optimale des facteurs d'hygiène et la promotion des facteurs moteurs et de satisfaction. Cependant l'innovation sociétale vise principalement à faire épanouir les salariés dans le processus d'innovation afin d'appréhender les processus de création de connaissances, qui permettent de relier le phénomène de l'innovation sociétale à la création de connaissances et au développement des compétences (Colombani, J-M., 2010).

Les processus de création des connaissances sont décrits dans les travaux de Nonaka et Takeuchi, Cowan, et Foray. De par leurs travaux qui mettent en relation l'amélioration des compétences dans les routines organisationnelles permettant ainsi de générer une innovation, celles-ci se concentrent donc sur l'environnement de l'entreprise et sur ses interactions avec les différentes parties prenantes. Étant une composante de l'innovation responsable, l'innovation sociétale est une démarche qui met l'accent sur l'apprentissage et sur le caractère cumulative de l'ensemble des valeurs ajoutée qui permettent à l'entreprise d'investir socialement dans le développement durable de la société locale et même mondiale.

VII. SYSTÈME NATIONAL D'INNOVATION COMME PROMOTEUR DE LA RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE :

Le système national d'innovation ou SNI est un indicateur permettant d'expliquer l'inégal succès entre les différents pays à travers l'analyse de l'apport de la production d'innovations scientifiques propres à chaque nation. Le SNI est de plus en plus utilisée dans l'analyse de l'économie, de la transformation et dans les politiques technologiques (Klerkx, L., Leeuwis, C., 2009). Dans une économie de plus en plus verte et durable l'accès sur la protection de la biodiversité, le champ d'analyse du SNI dépasse les simples innovations du produit et des processus, il intègre dans une démarche durable un benchmarking permettant de mesurer l'apport des pays dans les phases d'innovation écologique et responsable. Les états jouent un rôle central dans la promotion de l'innovation et dans l'accroissement de l'efficacité d'un système national d'innovation porté sur la responsabilité globale.

C'est dans ce sens que l'incidence de l'état sur les activités de l'innovation est importante car la prise en compte de l'objet a constamment évolué à travers la mise en place de politiques reposant sur le modèle linéaire de l'innovation, sur la théorie évolutionniste et sur l'existence de systèmes d'innovation. Ce premier cas repose sur des gouvernances axées sur des politiques d'innovation, par contre pour les gouvernements axés sur la politique de soutien à l'innovation, les politiques publiques favorisent l'innovation à travers le respect des principales lignes des théories de croissance endogène et dans la promotion du système d'éducation dans une économie de croissance. Cela déduit que le rôle de l'état est central non seulement dans l'amélioration du SNI et dans la promotion à la sensibilisation des valeurs écologiques dans les processus d'innovations.

VIII. EFFET DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA CONSTRUCTION D'UN MODE ORGANISATIONNEL INNOVANT :

La gouvernance de l'organisation se définit comme une philosophie managériale visant à pérenniser et à faire développer l'entreprise à travers une définition claire des droits et obligations de l'ensemble des parties prenantes dans leur responsabilité. Cela montre bien qu'une bonne gouvernance induit un développement organisationnel visant à faciliter les relations réciproques entre parties prenantes internes et externes à travers l'intégration des objectifs personnels de chaque individu dans l'objectif global de l'organisation. Il s'agit en fait de l'atteinte d'un équilibre de coalition interne qu'externe influant sur le système de décision, visant ainsi à adapter le comportement des acteurs et la manière de gérer les ressources dans une finalité d'élimination de tout coût d'agence. Comme la gouvernance dépend de la prise en compte des responsabilités de l'organisation vis-à-vis de ses parties intéressées, elle joue donc un rôle important dans le développement de la responsabilité sociétale des organisations (Klein, J-L., Fontan, J-M., Harrisson, D., 2009).

La RSE ou bien la responsabilité sociétale des entreprises se définit comme une démarche volontaire appliquée par l'entreprise dans le but d'appliquer une stratégie citoyenne visant à prendre en considération les dimensions sociales et environnementales. Étant une discipline nouvelle, les lignes directrices de l'ISO 26000 montrent les composantes d'une responsabilité globale vis-à-vis des parties prenantes visant ainsi à atteindre un

développement durable. Cela permet à l'organisation d'améliorer son image de marque et de favoriser des relations de fidélité à long terme avec ses différentes parties intéressées.

La bonne gouvernance et la responsabilité sociétale favorisent la construction d'un mode organisationnel innovant qui bascule vers un management pour l'innovation responsable. Ces deux facteurs sont à l'origine du fondement même d'entreprise innovante qui se caractérise par une vision partagée dans la promotion de l'innovation sociétale, l'établissement d'une structure d'organisation responsable, la création d'un climat créateur et d'une philosophie d'une entreprise apprenante et adaptable aux exigences des parties prenantes. De ce fait, la prise en compte des exigences des environnements internes et externes est le facteur clé de réussite de l'innovation, car l'innovation responsable prend en compte l'accélération du changement technologique, la complexification croissante des innovations ainsi que l'évolution sociale (Tardif, C., 2005).

En effet l'évolution sociale entraîne non seulement une augmentation du pouvoir de négociation des parties prenantes qui priment la RSE et le développement durable, mais aussi augmente la mobilité des talents. De ce fait l'entreprise est contrainte de s'ouvrir et de chercher des sources d'innovation qui se trouvent comme des opportunités dans son environnement interne et externe car comme le prime Ramecourt et Pons : « *Tout besoin non satisfait est une innovation en puissance* ». Cela montre en effet que si l'entreprise est sensible aux réelles exigences en termes de qualité, santé et sécurité au travail, et en termes d'écologie le processus d'innovation est alors facile à mettre en œuvre. D'un autre côté, P. Drucker voit l'innovation comme la volonté de voir chaque changement induit par l'entreprise ou par son environnement comme une opportunité d'innovation qui permet à l'entreprise de mettre en place une organisation innovante.

Si la bonne gouvernance et la responsabilité sociétale sont considérées aujourd'hui comme des facteurs clés de la réussite en termes de mise en place des programmes d'innovation c'est tout simplement par ce que la ressource humaine est considérée comme la ressource essentielle de l'innovation. F. Nietzsche voit les méthodes comme le bien le plus précieux de l'homme, en effet la valorisation de la ressource humaine permet de favoriser un mode organisationnel innovant et par conséquent de restructurer efficacement l'information circulant dans l'entreprise de sorte à la transformer en innovation.

CONCLUSION :

Ce papier montre que l'innovation est aujourd'hui au centre des stratégies et des systèmes de gouvernance, son champs d'application est large et prend en considération toutes les variables qui influent sur l'environnement mondial. Comme il existe une relation de cause à effet influençant le développement durable, l'apport de l'innovation dans la responsabilité sociétale des entreprises permet une promotion des méthodes de gouvernance. Il encourage la mise en place d'un environnement favorable à la création, tout en prenant en compte les exigences d'un développement social et écologique. Comme l'innovation est un processus, son style de management orienté vers la durabilité et la responsabilité encourage efficacement la sensibilisation des entreprises à leur devoir social, économique et environnemental vis-à-vis de la société.

Sans oublier que l'innovation est aussi une méthode organisationnelle, et qui suite aux exigences des parties prenantes et à la pression exercée par le hard et le soft power, l'innovation permet donc d'améliorer les conditions de travail. En effet l'innovation durable peut être représentée sous forme d'amélioration de la gouvernance des ressources humaines, d'amélioration de l'ergonomie ou même de l'aménagement des espaces verts. Elle peut aussi être établie par des moyens mis en place éliminant tout risque lié à la santé, à l'hygiène et à la sécurité des parties intéressées internes et externes.

A travers l'alourdissement des frais liés à la recherche dans la protection de l'environnement, les entreprises et les entrepreneurs cherchent à innover des procédés, des produits et des techniques ayant un minimum d'impact sur l'environnement. De ce fait, le marketing vert est très prisé au niveau des entreprises essayant d'atteindre des cibles sensibles au rôle des industriels dans la promotion de la responsabilité écologique. Cela montre évidemment que l'innovation joue un rôle important dans le respect de la biodiversité à travers le choix des matériaux utilisés et de la réduction de l'impact environnemental à court, moyen et long terme du produit sur la biodiversité.

L'innovation sociétale, qui est une composante de l'innovation responsable prime principalement la transparence dans la prise de décision, l'élimination de tout facteur d'agence entre l'équipe dirigeante et les autres parties prenantes ainsi que la prise en conscience de la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des tierces personnes. Cela conclut effectivement que l'innovation joue un rôle actif dans la bonne gouvernance. L'étude de la relation existante entre l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises valide les

trois hypothèses de recherches et permet de dire que l'innovation joue un rôle promoteur pour la RSE. L'intérêt accordé à l'innovation responsable dont l'innovation sociétale et écologique n'est pas un effet de mode, va persister dans le temps car les conséquences liées principalement au manque d'équité et de détérioration de la sphère écologique se font sentir au jour le jour.

RÉFÉRENCE :

Cloutier, J., *Qu'est ce que l'innovation sociale ?*, Revue Cahier du CRISES - Collection Études Théoriques, Novembre 2003, N° ET0314, Ed. Centre de recherche sur les innovations sociales, Montréal, pages 9-60.

Colombani, J-M., *Tendances de l'innovation sociétale*, Revue la lettre de Youphil, 3 Novembre 2010, N° 3, Ed. Youphil, pages 1-9.

Durance, P., *Comment changer ? La voie de l'innovation sociale*, Conférence sur l'innovation sociale à l'ESCP Europe, 14 Septembre 2010, École centrale des Hautes Études de l'environnement et du développement durable, Paris.

Fonds européen de développement régional, *Référentiel d'évaluation de l'innovation sociétale et territoriale*, Ed. Edater, Paris, 2009.

Frenz, M., *The impact on innovation performance of different sources of knowledge : Evidence from the UK Community Innovation Survey*, Revue du Research Policy, Septembre 2009, N° 38, Issue 7, Ed. Elsevier, pages 1126-1136.

Klein, J-L., Fontan, J-M., Harrisson, D., *L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation*, Revue Cahier du CRISES - Collection Études Théoriques, Mai 2009, N° ET0907, Ed. Centre de recherche sur les innovations sociales, Montréal, pages 7-66.

Klerkx, L., Leeuwis, C., *Establishment and embedding of innovation brokers at different innovation system levels : Insights from the Dutch agricultural sector*, Revue du Technological Forecasting and Social Change, Juin 2009, N°76, Issue 6, Ed. Elsevier, pages 849-860.

Massa, S., Testa, S., *Innovation and SMEs : Misaligned perspectives and goals among entrepreneurs, academics, and policy makers*, Revue de la Technovation, Juin 2008, N° 28, Issue 7, Ed. Elsevier, pages 393-407.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Manuel d'Oslo*, Paris, 2005.

Raymond, L., St-Pierre, J., *R&D as a determinant of innovation in manufacturing SMEs : An attempt at empirical clarification*, Revue de la Technovation, Juin 2010, N° 30, Issue 1, Ed. Elsevier, pages 48-56.

Rouselle, M., *L'innovation sociale : au delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux*, Revue Collection Working paper, Septembre 2011, N° 29, Ed. Think tank européen pour la solidarité, Bruxelles, pages 4-19.

Service Science et Technologie, *L'innovation Responsable*, Revue des Science & Technologie au Royaume-Uni, Juillet-Août 2011, N° 4, Ed. Ambassade de France au Royaume Uni, pages 1-17.

Tardif, C., *Complémentarité, convergence et transversalité : la conceptualisation de l'innovation sociale au CRISES*, Revue Cahier du CRISES - Collection Études Théoriques, Décembre 2005, N° ET0513, Ed. Centre de recherche sur les innovations sociales, Montréal, pages 9-60.